



Que doit on dire dans une lettre de démission

Par **catherine**, le **21/04/2010** à **11:28**

Bonjour,rnrnen novembre 2007 j'ai donné ma démission afin de m'occuper de ma fille handicapée à 80 %, dans ma lettre je n'ai pas mentionné cet état de fait, mon directeur régional ainsi que le directeur national on été au courant verbalement du pourquoi je démissionnais.rnAujourd'hui le conseil régional me réclame une atestation de mon ancien employeur certifiant que j'ai bien démissionné de mon poste pour le handicap de ma fille (ceci afin de pouvoir me verser une PCH pour aidant familial)rnaurais je du noter dans ma lettre de démission que j'allais m'occuper de ma fille (je n'ai jamais été inscrite au assedic ni à l'anpe).rnBien sur je vais envoyer un courrier aux ressources humaines de mon ancien employeur si il peuve quand même me faire une attestation.rnrnMa question est surtout vis à vis de ma lettre de démission?rnrnCordialement et d'avance merci

Par **Cornil**, le **25/04/2010** à **00:36**

Bonsoir Catherine.rnNon, il n'est pas obligatoire de motiver une lettre de démission, sauf dans certains cas où un motif précis est exigé (ex.: démission sans préavis à effectuer pour femme en congé maternité pour motif d'intention de se consacrer à la garde de l'enfant, etc.). Cependant c'est une précaution à prendre dans le cas où certaines démissions sont soumises à un examen de "cas d'espèce". C'est le cas par exemple aux ASSEDIC pour un suivi de conjoint... rnMais je ne comprends pas pourquoi le CG te demande cela puisque la PCH est arrtinbuée pour l'handicapé (même si versée à son administrateur légal) , sauf si tu as fait état de la perte de ton salaire comme "charges supplémentaires" liées à l'handicap. rnUne Attestation de ton ancien employeur devrait de toute façon à mon avis suffire. rnBon courage et bonne chance.

Par **catherine**, le **02/05/2010** à **11:39**

merci pour cette réponse, j'espère juste que mon ancienne société va me faire ce certificat. Et c'est vrai je n'ai pas tout compris pour la PCH car nous n'avons pas parler de perte en salaire mais juste d'aides humaines pour ma fille. enfin c'est comme ça n'encore merci n Cordialement